

de *manouvriers* ou travailleurs (*laborers*) en Angleterre, de *koppers* aux Pays-Bas.

Souvent comme les *kotsaten* d'Allemagne, les *cossates* flamands, wallons ou britanniques, ils ont une cabane (*cottage, kôte*), un petit lopin de terre, quelques têtes de bétail, mais ils sont forcés de louer leurs bras pour se procurer le supplément de ressources nécessaires à la vie. Beaucoup d'autres sont totalement dénués de capital foncier et ne vivent que de la location de leur main-d'œuvre. Mais ils ont les uns et les autres, qu'ils travaillent à la journée ou à la tâche, le grand avantage de disposer librement de leur personne, de débattre les conditions de leur salaire et de n'engager leur travail que pour une minime durée.

Plus stable, mais moins indépendante, fut la situation d'une autre catégorie de salariés qui se constitua alors également, celle des domestiques agricoles, qu'on nommait les *valets*, les *servants* (*servientes*) ou serviteurs et les servantes. De plus en plus, on choisit parmi les personnes de condition libre, qu'elles fussent entièrement dénuées de propriété ou non, le personnel indispensable aux domaines exploités directement ou à l'entreprise : bouviers, charretiers, chevriers, bergers et bergères (*pastoures*), porchers, servantes de ferme. On les engageait au mois, surtout à l'année. On trouve en Normandie des domestiques qui se louaient pour neuf ans entiers. Ils vivaient dans une dépendance étroite à l'égard du propriétaire, qui exerçait sur eux une autorité étendue et même une justice assez voisine de celle du maître absolu d'autrefois, sans que toutefois cette subordination allât jusqu'à leur faire perdre leur liberté.

La survivance du servage et de l'esclavage. — Petits propriétaires, tenanciers censitaires, fermiers et métayers, salariés agricoles, formèrent dès lors les diverses catégories, distinctes par la fortune, mais toutes pourvues